



troyeshog.com

« un pour tous, tous pour rouler »

CONSIGNES DE SECURITE - REGLES DE BASE-

PENSEZ A VOTRE SECURITE ET A CELLE DES AUTRES USAGERS DE LA ROUTE.

LES RANDONNEES MOTO, ORGANISEES PAR LE PAYS D'OTHE TROYES CHAPTER, DOIVENT SE FAIRE DANS LE STRICT RESPECT DE LA LEGISLATION ET DU CODE DE LA ROUTE.

CHAQUE PARTICIPANT S'ENGAGE A RESPECTER CES DISPOSITIONS.

Déplacement en groupe : Quelques règles

- Suivre les consignes du Road Captain et/ou du Security Officer
- Se placer et rouler en quinconce
- Conserver sa ligne et sa place, une fois le convoi formé
- Ne pas dépasser dans le convoi
- Respecter des distances de sécurité convenables entre les motos
- **Surveiller ses rétroviseurs régulièrement pour faciliter la remontée de l'équipe SECURITE (Gilets jaunes)**
- Stationner sur le bas côté, en cas de problème, sans gêner le passage du convoi.
Un Security Officer vous rejoindra
- Rejoindre le convoi en queue, si le problème est résolu
- Prendre place à droite de la chaussée pour les motards novices
- Etre attentif aux autres usagers de la route (vélo, cyclomoteur, voiturette) qui seront signalés par un membre de l'équipe sécurité
- Former un groupe compact en cas d'arrêt de celui-ci

Ces quelques règles méritent d'être rappelées pour que notre plaisir de rouler ensemble reste un pur moment de détente et de convivialité.

LE CHAPTER PAYS D'OTHE-TROYES